

## FICHE INSCRIPTION ACADEMIE 2024

Personne responsable : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Email : ..... Téléphone : .....

REGLEMENT COURS ECOLE DE GOLF (**RAYER MENTION INUTILE**) : ESPECES CHEQUE

JOURS	AGE	HORAIRE	PERIODE	TARIFS	CHOIX
MERCREDI	8 ans et moins	14h00 - 15h00	Année	290€ (22 cours)	
			Printemps	190€ (13 cours)	
			Automne	150€ (9 cours)	
MERCREDI	8 ans à 13 ans	15h00 - 16h30	Année	360€ (22 cours)	
			Printemps	230€ (13 cours)	
			Automne	180€ (9 cours)	
MERCREDI	13 et plus	16h30 - 18h00	Année	360€ (22 cours)	
			Printemps	230€ (13 cours)	
			Automne	180€ (9 cours)	
SAMEDI	8 ans et moins	9h30 - 10h30	Année	290€ (22 cours)	
			Printemps	190€ (13 cours)	
			Automne	150€ (9 cours)	
SAMEDI	8 ans à 13 ans	10h30 - 12h00	Année	360€ (22 cours)	
			Printemps	230€ (13 cours)	
			Automne	180€ (9 cours)	
SAMEDI	10 ans et plus	14h00 - 15h30	Année	360€ (22 cours)	
			Printemps	230€ (13 cours)	
			Automne	180€ (9 cours)	

## Exemplaire à conserver par le Golf :

Le présent contrat d'inscription à l'académie du Golf a pour objet de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire 2024.

### 2) Les engagements du golf et de l'élève : Les élèves adhérant à l'académie ont droit :

- A la fourniture des balles de practice et du matériel pendant les cours (en cas de pluie les cours pourront être dispensés dans le club house pour étudier les règles et l'étiquette, seul le moniteur est juge de faire les cours en extérieur ou intérieur ;

Dans le cas de fermeture pour cause d'intempéries, les cours seront reportés.

Les élèves de l'académie peuvent bénéficier de l'abonnement parcours à un tarif préférentiel.

#### Il est attendu de l'élève :

- Sa présence dans le respect des heures ci-après précisées.
- Etre licencié FFG et fournir un certificat de non contre-indication à la pratique du golf.
- Un comportement exemplaire : Respect de l'étiquette dans l'enceinte du club. Les jeans sont déconseillés. Sur le parcours ratisser les bunkers, relever les pitches, poser les drapeaux et non les faire tomber, remettre les divots, ne pas courir sur un green...

Le respect de ces règles de comportement est valable sur tous les équipements golfeurs, l'élève doit véhiculer une bonne image du Golf.

#### **Important :**

- Les élèves doivent être vêtus en adéquation avec la météo (vêtements de pluie, bonnet, pull, en cas de pluie ou de froid et une bouteille d'eau doit être fournie quand il fait chaud).
- L'enfant doit toujours avoir des balles de jeu, des tees pour le parcours et un relève pitch.

#### Absences :

Toute absence à un cours devra être annoncée. Les cours manqués ne seront pas remboursés, ni remplacés.

#### Modalités d'inscription et de paiement :

Le présent formulaire devra être retourné au golf complété et signé pour le premier cours. Le paiement doit être effectué en espèces ou chèque au plus tard lors du premier cours. Passé ce délai, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.

Indépendamment des sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire FFGolf, tout défaut d'exécution du présent contrat par l'Elève ou son représentant légal entraînera son exclusion de l'académie.

### 3) Autorisation et reproduction de photographies, de capture d'images et d'utilisation des noms.

Les élèves de l'école de golf sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement golfeur. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser la publication de photographies, de capture d'images et l'utilisation du nom pour les supports et documents suivants : site Internet du Golf, documents techniques, dossiers de presse, affiches, supports pédagogiques, reportage TV, etc... Ils restent en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment adressé à la Direction du Golf. La société PPHD sera donc autorisée à reproduire et à diffuser la (les) photographie(s), l'(les) image(s), le(les) nom(s) et prénom(s) de l'enfant lors de son activité d'enseignement golfeur. Elle est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment. Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelle que soit la nature et l'importance de la diffusion.

### 4) Autorisation Parentale

Je, soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant: Prénom:.....

Nom:....., autorise mon enfant à participer aux différents déplacements organisés par l'académie du Golf Club de L'Hippodrome et l'Association Sportive du club dans le cadre d'entraînements, d'animations, ou de compétitions de golf. J'autorise l'encadrement responsable à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident demandant une intervention urgente, et/ou un transport dans un hôpital ou une clinique. J'autorise que mon enfant soit transporté par les moyens que l'académie ou l'association Sportive du club auront choisi à leur convenance, et sous la responsabilité des personnes mandatées par l'académie de la société PPHD et/ou l'Association Sportive du Club.

### 5) Durée :

Le présent contrat « Académie » est valable de.....à.....2024

### 6) Paiement et conditions de souscription de l'inscription à l'académie :

L'Elève ou son Représentant légal s'engage à payer la somme de ..... € correspondant à son inscription à l'académie.

**Ce paiement devra être fait à la dépose du dossier, par chèque ou en espèces.** L'élève peut souscrire à un abonnement annuel pour le parcours de golf.

<p>✓ <b>Licence FFG. (Obligatoire, rayer mention inutile)</b></p>	<p><b>24 € TTC de 2006 à 2011 (13/18 ans)</b> ou <b>21€ TTC (- 13 ans à partir de 2012)</b> (CB, Espèces ou Chèque à l'ordre « PPHD »)</p>
<p><b>Cotisation annuelle au Golf de l'Hippodrome</b> (RECOMMANDEE ACCÉS PARCOURS HORS ECOLE DE GOLF)</p>	<p><b>80€</b> (CB, Espèces ou Chèque à l'ordre « PPHD »)</p>
<p><b>TOTAL:</b></p>	

Fait à .....

Signature :

Le.....

## Exemplaire à conserver par les Parents :

Le présent contrat d'inscription à l'académie du Golf a pour objet de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire 2024.

### 7) Les engagements du golf et de l'élève : Les élèves adhérant à l'académie ont droit :

- A la fourniture des balles de practice et du matériel pendant les cours (en cas de pluie les cours pourront être dispensés dans le club house pour étudier les règles et l'étiquette, seul le moniteur est juge de faire les cours en extérieur ou intérieur ;

Dans le cas de fermeture pour cause d'intempéries, les cours seront reportés.

Les élèves de l'académie peuvent bénéficier de l'abonnement parcours à un tarif préférentiel.

#### Il est attendu de l'élève :

- Sa présence dans le respect des heures ci-après précisées.
- Etre licencié FFG et fournir un certificat de non contre-indication à la pratique du golf.
- Un comportement exemplaire : Respect de l'étiquette dans l'enceinte du club. Les jeans sont déconseillés. Sur le parcours ratisser les bunkers, relever les pitches, poser les drapeaux et non les faire tomber, remettre les divots, ne pas courir sur un green...

Le respect de ces règles de comportement est valable sur tous les équipements golfeurs, l'élève doit véhiculer une bonne image du Golf.

#### **Important :**

- Les élèves doivent être vêtus en adéquation avec la météo (vêtements de pluie, bonnet, pull, en cas de pluie ou de froid et une bouteille d'eau doit être fournie quand il fait chaud).
- L'enfant doit toujours avoir des balles de jeu, des tees pour le parcours et un relève pitch.

#### Absences :

Toute absence à un cours devra être annoncée. Les cours manqués ne seront pas remboursés, ni remplacés.

#### Modalités d'inscription et de paiement :

Le présent formulaire devra être retourné au golf complété et signé pour le premier cours. Le paiement doit être effectué en espèces ou chèque au plus tard lors du premier cours. Passé ce délai, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.

Indépendamment des sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire FFGolf, tout défaut d'exécution du présent contrat par l'Elève ou son représentant légal entraînera son exclusion de l'académie.

### 8) Autorisation et reproduction de photographies, de capture d'images et d'utilisation des noms.

Les élèves de l'école de golf sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement golfeur. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser la publication de photographies, de capture d'images et l'utilisation du nom pour les supports et documents suivants : site Internet du Golf, documents techniques, dossiers de presse, affiches, supports pédagogiques, reportage TV, etc... Ils restent en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment adressé à la Direction du Golf. La société PPHD sera donc autorisée à reproduire et à diffuser la (les) photographie(s), l'(les) image(s), le(les) nom(s) et prénom(s) de l'enfant lors de son activité d'enseignement golfeur. Elle est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment. Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelle que soit la nature et l'importance de la diffusion.

### 9) Autorisation Parentale

Je, soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant: Prénom:.....

Nom:....., autorise mon enfant à participer aux différents déplacements organisés par l'académie du Golf Club de L'Hippodrome et l'Association Sportive du club dans le cadre d'entraînements, d'animations, ou de compétitions de golf. J'autorise l'encadrement responsable à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident demandant une intervention urgente, et/ou un transport dans un hôpital ou une clinique. J'autorise que mon enfant soit transporté par les moyens que l'académie ou l'association Sportive du club auront choisi à leur convenance, et sous la responsabilité des personnes mandatées par l'académie de la société PPHD et/ou l'Association Sportive du Club.

### 10) Durée :

Le présent contrat « Académie » est valable de.....à.....2024

### 11) Paiement et conditions de souscription de l'inscription à l'académie :

L'Elève ou son Représentant légal s'engage à payer la somme de ..... € correspondant à son inscription à l'académie.

**Ce paiement devra être fait à la dépose du dossier, par chèque ou en espèces.** L'élève peut souscrire à un abonnement annuel pour le parcours de golf.

<p>✓ <b>Licence FFG. (Obligatoire, rayer mention inutile)</b></p>	<p><b>24 € TTC de 2006 à 2011 (13/18 ans)</b> ou <b>21€ TTC (- 13 ans à partir de 2012)</b> (CB, Espèces ou Chèque à l'ordre « PPHD »)</p>
<p><b>Cotisation annuelle au Golf de l'Hippodrome</b> <small>(RECOMMANDEE ACCÉS PARCOURS HORS ECOLE DE GOLF)</small></p>	<p><b>80€</b> (CB, Espèces ou Chèque à l'ordre « PPHD »)</p>
<p><b>TOTAL:</b></p>	

Fait à .....

Signature :

Le.....

## Dates EDG 2024

	MERCREDI	SAMEDI
<b>Mars</b>	13-mars	16-mars
	20-mars	23-mars
	27-mars	30-mars
<b>Avril</b>	03-avr	06-avr
	Vacances	Vacances
	Vacances	Vacances
<b>Mai</b>	01-mai	04-mai
	08-mai	11-mai
	15-mai	18-mai
	22-mai	25-mai
	29-mai	01-juin
<b>Juin</b>	05-juin	08-juin
	12-juin	15-juin
	19-juin	22-juin
	26-juin	29-juin
<b>Septembre</b>	04-sept	07-sept
	11-sept	14-sept
	18-sept	21-sept
	25-sept	28-sept
<b>Octobre</b>	02-oct	05-oct
	09-oct	12-oct
	16-oct	19-oct
	Vacances	Vacances
	Vacances	Vacances
<b>Novembre</b>	06-nov	09-nov
	13-nov	16-nov